

d'avoir pitié et miséricorde de ce peuple Lyonnais, et lever sa main vengeresse de dessus luy, depuis lequel vœu ladite contagion cessa du tout, et a la santé de ladite ville toujours depuis esté, par la grace de Dieu, très bonne ; mais, d'autant que par les empeschemens des troubles qui sont depuis survenus, ce vœu n'a pu estre exécuté jusqu'à présent ;

« Ce jourd'huy, *dernier jour du mois de mars mil cinq cent quatre vingt et ung*, par la délibération du conseil d'estat tenu près la personne dudit seigneur de Mandelot et luy insistant à ce, a esté faite procession generale de tous les ordres et estats de ladite ville, où presque tout le peuple a assisté, laquelle est sortie de la grande église de Saint Jehan, et de là, passant par la porte Saint George, est montée sur un petit coteau de vignes, des deppendances du prieur de Saint Herigny, lequel coteau est par dessus la vigne de Saint Nizier, et tout vis à vis de l'hospital de Saint Laurens et de la fontaine de Choulans, où ont esté faites les fondations ou premiers projets de ladite chappelle, la première pierre de laquelle a esté ce jour posée par mond. seigneur de Mandelot, officiant M. Jacques Mestret, de l'ordre des Carmes, évesque de Damas, suffragant de l'Eglise de Lyon, tout le clergé de ladite ville y assistant et psalmodiant, et après ce, est ladite procession montée à Saint Just, et de là descendue à ladite église de Saint Jehan, où la grand messe a esté dévotement célébrée, devant toutesfoys laquelle a esté faite une très sainte exhortation au peuple de se convertir à Dieu et distraire de ses peschez, par frère Jehan Croissant, docteur en théologie de l'ordre de Saint Dominique (1) ».

(1) *Arch. de la ville de Lyon*, actes consulaires, série BB, n^o 106 ; Invent. sommaire, t. I, fol. 55.